

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 37
Votes exprimés : 33
POUR : 33
CONTRE : 0
Abstentions : 4
Date de la convocation :
26 mars 2024
Date d'affichage :
26 mars 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE - Bruno CHARMET – Daniel RAVERAT, absent excusé (représenté par Benjamin RAVERAT) - Nadine LEGENDRE – Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE – Jacqueline DUPLESSY – Florian FRAYER - Hervé PASCAULT, absent excusé (représenté par Jérôme PASCAULT) - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD – Pierre-Yves ROY – Christian SCHILTZ – Stéphane MOREL – Christophe GENTIL - Rémy VIDAL, absent excusé (pouvoir à Stéphane MOREL) - Stéphane BARDOUX – Sandra PICART - Jean-Michel SABAN – Clément POINTEAU - François CAMBURET - Xavier COURTOIS – Jacques ROBERT - Claudine MANIGAULT – Michel GCHWEINDER, absent excusé (pouvoir à Annie ROUSSEAU) – Marcel GEORGES – Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS – Sylvie CHARPIGNON - Christian LARDIN – Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT - Bernard ENFRUN – Michel CODRAN –

Absents excusés : Gilles SACKEPEY – Nathalie LABOSSE – Daniel SIMONNET - Catherine VERNEAU – Philippe LARDIN – Claude CATRIN – Christophe CHEYSSON – Pierre NOIROT -

Absents : Evelyne CALLEJA – Cloria JAOLAZA - Bertrand LEBLANC – Frédéric CARRE -

Secrétaire de séance : Nadine LEGENDRE -

Objet de la délibération

**CREATION MICRO-CRECHE ET TRANSPLANTATION RELAIS PETITE ENFANCE
VALIDATION DE L'APD ET DU PLAN DE FINANCEMENT**

Le Président rappelle que dans le cadre du projet de création d'une micro-crèche et transplantation du relais petite enfance, le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 3 juillet 2023, a retenu l'offre de maîtrise d'œuvre du cabinet d'architecture HERARD & DA COSTA.

Monsieur HERARD a réalisé une présentation de l'Avant-Projet Définitif aux commissions infrastructures et enfance le mardi 2 avril 2024.

Les équipes ont travaillé à la réalisation de l'avant-projet sommaire puis définitif et au chiffrage du programme de travaux qui comprend :

- Démolition de la terrasse, de la dalle du garage, cheminées existantes,
- Etanchéification des fondations, création d'une bèche autour de la fondation existante,
- Réparation des fissures existantes,
- Le curage intérieur des doublages, plafonds, cloisons non porteuses...
- Le terrassement, parkings, revêtement de la cour, réseaux EU, EP, réseaux techniques
- Remise en état terrain, plantations, engazonnement
- Création de l'extension
- Isolation par l'extérieur du bâtiment existant,
- Aménagements intérieurs des différents niveaux du bâtiment principal et de l'extension (isolation, sol, plafond, éclairage LED, plomberie, VMC simple flux, chauffage par PAC, réseaux téléphone internet, traitement phonique, visiophone, création de placards)
- Le remplacement des menuiseries extérieures, velux, volets du bâtiments existants,
- Traitement de l'accessibilité des deux établissements
- L'installation d'une régulation technique.

La rénovation sera décomposée en 13 lots dont les estimations sont les suivantes :

Lot n°1 – DEMOLITION / CURAGE	31 036.00 € HT
Lot n°2 – VOIRIE RESEAUX DIVERS	88 025.00 € HT
Lot n°3 – GROS OEUVRE	130 991.79 € HT
Lot n°4 – ISOLATION PAR L'EXTERIEUR	65 160.00 € HT
Lot n°5 – CHARPENTE METALLIQUE	54 960.00 € HT
Lot n°6 – COUVERTURE / MOB / BARDAGE BOIS	49 500.00 € HT
Lot n°7 – MENUISERIE EXTERIEURE	81 800.00 € HT
Lot n°8 – MENUISERIE INTERIEURE	54 990.00 € HT
Lot n°9 – PLATRERIE / ISOLATION	73 112.00 € HT
Lot n°10 – PEINTURE	33 906.40 € HT
Lot n°11 – SOL SOUPLE	12 170.00 € HT
Lot n°12 – CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE / SANITAIRE	87 392.31 € HT
Lot n°13 – ELECTRICITE	57 000.00 € HT
COUT TOTAL HT DES TRAVAUX	820 043.50 € HT

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com

La collectivité a déjà bénéficié des soutiens financiers de l'Etat, au titre de la DETR et de la DSIL et de la CAF au titre du plan d'investissement d'accueil du jeune enfant.

La collectivité peut bénéficier de financements supplémentaires auprès du Conseil Départemental au titre du pacte de territoire Ambitions, de la MSA au titre de l'aide à l'investissement.

Plan de financement

DEPENSES HT		RECETTES	
TRAVAUX		FINANCEMENTS PARTENAIRES	
Lot n°1 – DEMOLITION / CURAGE	31 036.00	DETR	120 000.00
Lot n°2 – VOIRIE RESEAUX DIVERS	88 025.00	DSIL	100 000.00
Lot n°3 – GROS OEUVRE	130 991.79	CAF micro-crèche	270 000.00
Lot n°4 – ISOLATION PAR L'EXTERIEUR	65 160.00	CAF RPE	63 000.00
Lot n°5 – CHARPENTE METALLIQUE	54 960.00	Pacte Territoires Ambitions	324 102.00
Lot n°6 – COUVERTURE / MOB / BARDAGE BOIS	49 500.00	MSA micro-crèche	20 000.00
Lot n°7 – MENUISERIE EXTERIEURE	81 800.00	MSA RPE	2 500.00
Lot n°8 – MENUISERIE INTERIEURE	54 990.00		
Lot n°9 – PLATRERIE / ISOLATION	73 112.00		
Lot n°10 – PEINTURE	33 906.40		
Lot n°11 – SOL SOUPLE	12 170.00		
Lot n°12 – CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE / SANITAIRE	87 392.31		
Lot n°13 – ELECTRICITE	57 000.00		
Reprise du mur en pierres sèches	4 451.00		
HONORAIRES DIVERS ET AUTRES DEPENSES		AUTOFINANCEMENT	
Achat du bâtiment	137 930.72	Fonds propres (20%)	224 901.31
Programme	16 847.50		
Diagnostic structure	8 546.00		
Diagnostics géotechniques (G5 - G2 AVP - G2 PRO)	8 835.00		
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	12 642.00		
Maîtrise d'œuvre	80 774.28		
Contrôle technique, SPS	9 832.00		
Imprévus (3%)	24 601.31		
TOTAL DES DEPENSES HT	1 124 503.31	TOTAL DES RECETTES	1 124 503.31

Il est proposé au Conseil Communautaire de valider l'Avant-Projet Définitif, le plan de financement et d'autoriser le Président à solliciter les subventions du Conseil Départemental et de la MSA.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, par 33 voix pour et 4 abstentions (Benjamin RAVERAT, Christian LARDIN, Béatrice BOISE, Marie-Laure GRIMARD),

VALIDE l'avant-projet définitif et son chiffrage estimatif tel que présenté ci-dessus.

APPROUVE le plan de financement présenté ci-dessus.

SOLLICITE le Conseil Départemental pour l'attribution d'une part du Pacte des territoires Ambitions.

SOLLICITE la MSA pour une aide à l'investissement sur la création de la micro-crèche ainsi qu'à la transplantation du relais petite enfance.

CHARGE le Président de solliciter ces subventions.

AUTORISE le Président à signer toutes pièces se rapportant à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

La secrétaire de séance,
Nadine LEGENDRE



Le Président,
Xavier COURTOIS




PUBLIEE LE
15/04/2024

REÇU EN PREFECTURE

le 12/04/2024

Application agréée E-legalite.com